Foire aux questions

1. **Dans quelle mesure l’FUAC a-t-il fonctionné pour les organisations communautaires au premier tour?**

La Croix-Rouge canadienne, les Fondations communautaires du Canada et Centraide Canada ont financé plus de 7 000 projets sur une période d'environ trois mois au cours du premier tour du Fonds. Ces projets couvraient le pays et répondaient aux besoins de nombreuses communautés différents, y compris les communautés noires, autochtones et LGBTQ2.

1. **Pourquoi l'FUAC ouvre-t-il un deuxième tour alors que de nombreuses organisations ont postulé et ont été rejetées faute de fonds au premier tour?**  
   Le gouvernement du Canada a retenu une partie du Fonds de soutien communautaire d'urgence pour lui donner la souplesse de s'adapter à l'évolution des besoins et de combler les lacunes de la première ronde.

Lors de la première ronde de subventions, les trois intermédiaires ont pu rejoindre tous les groupes vulnérables grâce à un financement distribué à toutes les provinces et territoires. S'appuyant sur le succès du premier cycle, les trois intermédiaires distribueront les fonds restants de 73,9 millions de dollars par le biais d'un deuxième cycle de processus ouverts et transparents, tout en utilisant une approche ciblée dans leurs efforts de sensibilisation pour assurer une répartition équitable entre les populations vulnérables.

1. **Pourquoi devrait-je faire un don à Centraide alors que vous recevez d'importantes subventions du gouvernement du Canada?**

Le Fonds de soutien communautaire d'urgence ne fournit que des subventions à court terme aux organismes au service des collectivités et doit être dépensé avant le 31 mars 2021. Les fonds recueillis par Centraide Peterborough et le district sont destinés à fournir un financement durable à plus long terme à notre réseau d'agences communautaires.

1. **Quel est le montant des subventions gérées par United Way Peterborough?**

United Way Peterborough accordera des subventions de l’ordre de **10 000$.**

1. **Combien d’argent est disponible par le biais de ce fonds? Est-il possible de connaître le montant disponible pour notre région?**

Le FUAC représente un investissement de 350 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada, et une partie importante de ce financement est déployée par l’intermédiaire de Centraide United Way Canada, des Fondations communautaires du Canada et de la Croix- Rouge canadienne partout au pays. United Way Peterborough attribuera 132 808$ dans notre région.

1. **Si nous avons reçu d’autres financements fédéraux et/ou provinciaux ou territoriaux liés à la COVID-19, pouvons-nous quand même faire une demande?**

Oui, les ressources du FUAC peuvent servir à améliorer et à élargir les services communautaires fournis actuellement en réponse à la COVID-19, à condition que les dépenses ne soient pas comptées deux fois.

1. **Qu’en est-il si notre organisme n’est pas habituellement financé par un Centraide ou un United Way?**

Nous nous engageons à faire en sorte que les fonds soient largement disponibles pour les organismes et les agences de services communautaires qui travaillent à fournir des services et à soutenir les populations vulnérables touchées par la COVID-19. Il n’est pas nécessaire d’être un organisme qui reçoit actuellement des fonds d’un Centraide ou d’un United Way pour faire une demande.

1. **Quels sont les types d’organismes de services communautaires admissibles?**

Les organismes fournissant des services de première ligne aux populations vulnérables touchées par la COVID-19 peuvent demander des fonds, ce qui comprend les organismes de bienfaisance enregistrés et les autres donataires reconnus. Consultez la liste des donataires reconnus publiée par l’Agence du revenu du Canada en [cliquant ici](https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/autres-organismes-peuvent-remettre-recus-dons-donataires-reconnus/listes-autres-donataires-reconnus.html).

1. **Nous sommes un organisme sans but lucratif, comment pouvons-nous avoir accès aux Centraide United Way et nous y associer pour fournir un soutien aux communautés vulnérables?**

Au Canada, les organismes sans but lucratif jouent un rôle important en aidant à répondre aux besoins locaux. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de nous associer à des organismes sans but lucratif pour le moment.

La Croix-Rouge canadienne a mis en branle un programme de subventions pour les organismes sans but lucratif. Pour plus d’information sur ce programme, visitez le redcross.ca/communityorganizations (en anglais seulement).

1. **Allez-vous accorder un financement pour des activités déjà en cours qui répondent aux critères?**

Si des activités ou des services sont en cours, vous pouvez solliciter des fonds supplémentaires pour élargir et/ou prolonger la prestation des services pendant une période plus longue (jusqu’au 31 mars 2021).

1. **Si mon organisme reçoit la Subvention salariale d’urgence du Canada, pouvons- nous faire une demande de financement?**

Oui. Les ressources du FUAC ne peuvent financer des dépenses (incluant les salaires) déjà couvertes par une autre source, mais elles peuvent compléter des sources existantes, incluant la subvention salariale.

1. **Combien de demandes de financement un même organisme peut-il présenter?**

Les organismes de services communautaires peuvent demander des fonds pour plus d’un service. Veuillez soumettre des demandes séparées pour chaque service propose.

**10. Comment les décisions relatives au financement seront-elles prises? Quand pouvons-nous nous attendre à connaître la décision?**

Les demandes seront examinées du 1er novembre au 26 novembre 2020. Toutes les allocations de financement seront rendues publiques au plus tard le 27 novembre 2020.

1. **Les services de première ligne que nous fournissons risquent de fermer sans nouveau financement. Pouvons-nous demander un financement dans le cadre de ce programme?**

Le but du FUAC est de financer la prestation de services de première ligne aux populations vulnérables touchées par la pandémie de COVID-19. Les dépenses admissibles comprennent l’embauche de personnel, l’équipement, les fournitures et les frais opérationnels connexes qui permettent aux organismes de fournir et d’offrir des services qui répondent à la crise actuelle.

1. **Pouvons-nous faire une demande auprès des Centraide United Way, des Fondations communautaires et de la Croix-Rouge canadienne?**

Oui. Les demandeurs ne peuvent toutefois pas s’adresser à plus d’un bailleur de fonds pour les mêmes activités de programme et les mêmes coûts connexes. Les trois intermédiaires assureront une coordination locale afin de garantir que les fonds sont distribués de manière à avoir la meilleure portée locale possible pour servir les populations vulnérables.

1. **Quelles sont les exigences en matière de rapports?**

Les exigences en matière de rapports pour ce financement seront principalement axées sur le nombre de services et de clients desservis, et les organisations devront fournir périodiquement des mises à jour de ces chiffres tout au long de la période de subvention. Des détails supplémentaires seront communiqués aux demandeurs retenus.

1. **Comment les Centraide United Way s’assureront-ils que ce financement rejoint les communautés les plus vulnérables? Y a-t-il un engagement en faveur de l’accès équitable à ces ressources?**

United Way Peterborough s’engage à garantir un processus de demande et d’examen ouvert et équitable. Nous nous efforcerons de promouvoir cette possibilité de financement dans l’ensemble de notre communauté et de soutenir les organismes qui souhaitent présenter une demande**.**

United Way Peterborough prendra en considération un certain nombre de dimensions d’équité lorsqu’il décidera de la manière dont ces ressources seront allouées à l’échelle locale. Il peut s’agir des populations desservies, de l’équilibre géographique, de l’acces aux zones rurales et éloignées ou d’autres enjeux systémiques.

1. **Nous faisons partie d’un réseau national d’organismes, mais nous sommes régis à l’échelle locale. Devrions-nous envisager de faire une demande pour le FUAC au Centraide United Way de notre localité, ou notre bureau national devrait-il coordonner nos demandes?**

Les ressources sont distribuées dans tout le pays par l’intermédiaire de bureaux locaux. Les divisions locales d’organismes nationaux doivent s’adresser directement à leur Centraide ou United Way local.

1. **Une association nationale ou provinciale peut-elle demander de soutenir ses propres services aux personnes vulnérables?**

Oui. Pour la deuxième ronde de l'FUAC, les associations de bienfaisance nationaux ou provinciaux qui offrent des services aux personnes vulnérables peuvent présenter une demande aux Fondations communautaires du Canada. Les associations sans but lucratif nationaux ou provinciaux qui fournissent des services aux personnes vulnérables peuvent présenter une demande à la Croix-Rouge canadienne.

1. **Où pouvons-nous trouver plus d’informations? Une assistance sera-t-elle fournie au cours du processus de demande?**

Les organisations peuvent trouver plus d'informations en se référant aux **Guide d’application**